

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 27 mars 2012, à 19 h 30.

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Guy Vincent ouvre la séance et constate le quorum.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Guy Vincent	président
Jean Gratton	vice-président

Jeannine Barsalou
Philippe Beaudin
Georgette Beauregard Boivin
Patrick Carrier
France Choinière
Marion d'Astou
Luc Gagné
Guy Gaudord
Simon Gnocchini Messier
Danny Lamoureux
Michel Landry
Pierre Lavoie
Marie Claude Noiseux
Serge Poirier
Jacqueline Richard Lemoine
Donald Tétreault

Danny Aubin	commissaire parent au primaire
Claude Nadeau	commissaire parent au secondaire

Sont également présents :

André Messier	directeur général
Pierre Charland	directeur général adjoint
Eric Racine	secrétaire général

Sont absents :

Brigitte Bourgeois
Manon St-Louis
Chantal Vallières Brodeur

Assistent également à la séance :

Jimmy Fournier	directeur, Service des ressources humaines
Jean Clavey	directeur, Service des ressources matérielles
Robert Chicoine	directeur, Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Kathlyn Morel	directrice, Services éducatifs

14CC1112-115

I.1 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie Claude Noiseux et appuyé par monsieur Serge Poirier :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé avec l'ajout suivant :

6.3 Calendrier scolaire FGJ.

Adopté à l'unanimité.

1.2 **PROCÈS-VERBAL**

1.2.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU 21 FÉVRIER 2012**

14CC1112-116

1.2.1.1 **ADOPTION AVEC DISPENSE DE LECTURE**

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par madame Marie Claude Noiseux :

D'ADOPTER, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2012 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

1.2.1.2 **SUIVI**

Le directeur général mentionne que les suivis prévus au procès-verbal ont été effectués par les services centraux et en cours de réalisation.

À la suite de l'activité Conseil des commissaires Jeunes, William Godin a déposé des recommandations. Nous regardons comment faire pour y donner suite.

Monsieur Messier présente madame Kathlyn Morel, directrice des Services éducatifs, et monsieur Jean Perrault, responsable des communications.

Il informe le Conseil que la dotation des postes-cadre suit son cours.

Le point 2.3 est traité ici, après le point 1.2.1.2.

Le Conseil des commissaires présente quatre capsules vidéos produites par la Commission scolaire portant sur l'intimidation.

2.1 **PAROLE AUX ÉLÈVES**

Aucun sujet.

2.2 **PAROLE AU PUBLIC**

Madame Sylvie Desrochers, représentante du Conseil d'établissement de l'école de la Haute-Ville, informe le Conseil des commissaires de l'envoi d'une résolution au secrétaire général concernant l'affichage à l'avant de l'école, identifiant l'école de la Haute-Ville. Elle demande que la Commission scolaire trouve les sommes nécessaires pour régler la situation le plus rapidement possible.

Elle profite aussi de son allocution pour remercier monsieur Éric Archambault du Projet SHOES pour avoir inclus les élèves du P.A.V. de l'école de la Haute-Ville au spectacle.

Le sujet suivant a été traité avant le point 2.1

14CC1112-117

2.3 **AVSEC : FÉLICITATIONS À M. ÉRIC ARCHAMBAULT ET SON ÉQUIPE (COMITÉ ORGANISATEUR JEUNES)**

CONSIDÉRANT les efforts déployés par monsieur Éric Archambault et son équipe;

CONSIDÉRANT le succès du spectacle SHOES;

CONSIDÉRANT les nombreuses retombées positives que procure ce spectacle;

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par madame Marie Claude Noiseux :

QUE le Conseil des commissaires souligne et félicite le comité organisateur du spectacle SHOES;

QUE le Conseil des commissaires remercie et félicite l'investigateur de cet événement, monsieur Éric Archambault, pour son implication et dévouement à la réalisation du spectacle SHOES.

Adopté à l'unanimité.

3. DIRECTION GÉNÉRALE

14CC1112-118

3.1 AUTORISATION DE SIGNATURE – PROPRIÉTÉ À GRANBY : ADOPTION

CONSIDÉRANT le manque d'espace annoncé pour l'ensemble des écoles de Granby, et ce, à compter de 2012-2013;

CONSIDÉRANT le manque d'espace, déjà annoncé à l'école Joseph-Poitevin, à la lueur des inscriptions pour 2012-2013;

CONSIDÉRANT le grand nombre d'enfants (200 à 300) fréquentant le service de garde qui congestionne tous les locaux de services, empêchant la tenue d'activités parascolaires et congestionnant des classes durant l'heure du dîner;

CONSIDÉRANT l'aide financière temporaire que l'école pourrait apporter au projet;

CONSIDÉRANT que le financement de ce projet pourra être réversible (par la vente de la propriété) dans l'éventualité du financement par le MELS d'un ajout d'espace permanent à l'école Joseph-Poitevin;

CONSIDÉRANT que l'autorisation du MELS pour des acquisitions de cette nature n'est pas requise;

CONSIDÉRANT le pouvoir du Conseil des commissaires d'acquérir un immeuble pour la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation présentée, par le Comité permanent de vérification de soutien à la mission éducative, à la séance de travail du 20 mars 2012 et l'aval reçu;

Il est proposé par monsieur Serge Poirier et appuyé par monsieur Pierre Lavoie :

D'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à entreprendre les démarches pour acquérir une propriété à Granby;

D'autoriser le directeur général à signer tous les documents d'usage.

POUR : 15

NON : 2

ABSTENTION : 1

Adopté à la majorité.

14CC1112-119

3.2 PLAN D'ACTION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2011-2012 – RÉVISION : ADOPTION

CONSIDÉRANT la décision du Conseil des commissaires d'opter pour un nouveau mode de gouvernance;

CONSIDÉRANT les préparatifs requis pour une entrée en vigueur de ce nouveau mode de gouvernance;

CONSIDÉRANT les impacts des orientations gouvernementales sur l'organisation;

Il est proposé par madame Marion d'Astou et appuyé par monsieur Donald Tétreault :

D'adopter la version révisée du plan d'action 2011-2012 du Conseil des commissaires telle que déposée.

Adopté à l'unanimité.

4. SECRETARIAT GÉNÉRAL

14CC1112-120

4.1 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION : ADOPTION

CONSIDÉRANT les modalités relatives aux demandes de révision de décision concernant un élève, adoptées par le Conseil des commissaires lors de sa séance ordinaire du 25 août 2009;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Démarche de traitement d'une demande ou d'une plainte* de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que l'élève a déposé une demande de révision de cette décision devant le secrétaire général de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires a confié l'étude de cette demande de révision à un Comité de révision formé de trois commissaires;

CONSIDÉRANT que le Comité de révision a procédé à l'analyse de la demande de révision et a fait rapport de ses recommandations au Conseil des commissaires le 27 mars 2012;

CONSIDÉRANT que le Comité de révision a permis à l'ensemble des intervenants au dossier de présenter leurs observations;

Il est proposé par madame Jacqueline Richard Lemoine et appuyé par monsieur Pierre Lavoie :

QUE le Conseil des commissaires confirme la décision prise par les enseignants et la direction du Centre régional intégré de formation ainsi que du Comité de révision.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-121

4.2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCSQ — NOMINATION DE DÉLÉGUÉS : ADOPTION

CONSIDÉRANT que l'Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec se tiendra les 1^{er} et 2 juin 2012;

CONSIDÉRANT que les règlements généraux de la FCSQ prévoient la nomination de six délégués à cette assemblée générale;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire à être représentée à cette assemblée générale;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire se conformer à la loi 20, les six délégués à l'assemblée générale seront les seuls qui assisteront au Congrès qui suivra;

CONSIDÉRANT la désignation faite à la séance de travail du 27 mars 2012;

Il est proposé par madame Jacqueline Richard Lemoine et appuyé par monsieur Donald Tétreault :

DE nommer mesdames France Choinière, Marie Claude Noiseux et messieurs Pierre Lavoie, Serge Poirier, Guy Vincent et Jean Gratton d'office, comme délégués à l'Assemblée générale 2012 de la FCSQ avec mandat de parler pour et au nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

DE nommer madame Georgette Beauregard Boivin à titre de premier substitut, avec les mêmes droits et privilèges.

Adopté à l'unanimité.

5. SERVICES ÉDUCATIFS

Aucun sujet.

6. RESSOURCES HUMAINES

14CC1112-122

6.1 CALENDRIERS SCOLAIRES FP/FGA

CONSIDÉRANT l'obligation, pour la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, d'établir le calendrier scolaire de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle pour 2012-2013;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation prévue à la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT l'analyse du projet lors de la rencontre du Comité permanent des ressources humaines et de la mission éducative;

CONSIDÉRANT l'étude du projet en séance de travail du Conseil des commissaires du 20 mars 2012 et l'aval reçu;

Il est proposé par madame Jeannine Barsalou et appuyé par monsieur Danny Lamoureux :

D'ADOPTER les calendriers de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle tels que déposés.

OUI : 16

NON : 2

ABSTENTION : 0

Adopté à la majorité.

6.2 COMITÉS DE SÉLECTION : ADOPTION

14CC1112-123

6.2.1 DIRECTION ADJOINTE AU CRIF (PÉNITENCIER) : ADOPTION

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil des commissaires de combler un poste-cadre vacant ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Politique de dotation des ressources humaines à l'égard de la composition des comités de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du Conseil des commissaires à la séance de travail du 20 mars 2012;

Il est proposé par monsieur Philippe Beaudin et appuyé par madame Georgette Beauregard Boivin :

DE nommer madame Jacqueline Richard Lemoine et messieurs Pierre Lavoie et Guy Vincent, commissaires et madame France Choinière à titre de substitut pour siéger au Comité de sélection.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-124

6.2.2 DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE FINANCES ET ÉQUIPEMENTS : ADOPTION

CONSIDÉRANT la révision de la structure administrative de la Commission scolaire adoptée le 21 février 2012 portant le # 14CC1112-102;

CONSIDÉRANT qu'aux fins de sélection, le Conseil des commissaires désire mettre en place un comité de sélection composé de huit membres, dont le président, six commissaires et le directeur général;

CONSIDÉRANT les échanges et l'aval reçu à la séance de travail du 20 mars 2012, quant à la formation et à la composition dudit comité de sélection;

Il est proposé par monsieur Serge Poirier et appuyé par madame Georgette Beauregard Boivin :

QUE mesdames France Choinière, Jacqueline Richard Lemoine et Marie Claude Noiseux ainsi que messieurs Patrick Carrier, Jean Gratton et Pierre Lavoie, soient désignés pour siéger avec le président, Guy Vincent, et le directeur général, André Messier, au comité de sélection pour le comblement du poste de directeur général adjoint ou directrice générale adjointe finances et équipements de la Commission scolaire;

et

DE nommer madame Chantal Vallières Brodeur comme substitut, étant entendu que le substitut ne pourra devenir membre du comité de sélection qu'avant le début des travaux du comité.

Adopté à l'unanimité.

6.3 **CALENDRIERS SCOLAIRES FGJ**

Ce point est ajourné au 10 avril 2012, à 18 h 30.

7. **RESSOURCES FINANCIÈRES**

Aucun sujet.

8. **RESSOURCES MATÉRIELLES**

14CC1112-125

8.1 **BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2012-2013**

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en investissements effectués pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs;

CONSIDÉRANT l'étude de ces besoins et les recommandations du Comité de budgétisation;

CONSIDÉRANT que ces recommandations ont été approuvées par la direction générale;

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire prévue pour l'année 2012-2013;

CONSIDÉRANT l'aval reçu par le Conseil des commissaires à la séance de travail du 27 mars 2012;

Il est proposé par monsieur Patrick Carrier et appuyé par monsieur Michel Landry :

QUE le Conseil des commissaires donne son accord de principe à la répartition du budget de l'enveloppe des investissements 2012-2013, d'une somme de 2 970 757 \$, telle que déposée.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-126

8.2 **AGRANDISSEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE STE-THÉRÈSE (112, RUE JOHN)**

CONSIDÉRANT que l'immeuble du 112, rue John à Cowansville, un ancien centre administratif, est un immeuble excédentaire à la Commission scolaire et est loué hors réseau depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que des travaux importants de rénovation y sont nécessaires;

CONSIDÉRANT que des élèves du Relais, utilisant l'étage, seront relocalisés à l'école J. B. H. Larocque;

CONSIDÉRANT le peu de potentiel de revenus nets de cet immeuble;

CONSIDÉRANT la valeur marchande de cet immeuble;

CONSIDÉRANT que la ville de Cowansville a signifié, par écrit, son non-intérêt pour la bâtisse;

CONSIDÉRANT la superficie de 1 008 m² de terrain occupée par ce bâtiment;

CONSIDÉRANT que ce terrain se situe à même la cour de l'école Sainte-Thérèse qui se trouve en déficit important de surfaces extérieures;

CONSIDÉRANT que le projet de démolition de la bâtisse et le réaménagement de la cour de l'école Sainte-Thérèse seraient financés à même le budget d'investissements :

CONSIDÉRANT l'article 272 de la *Loi sur l'instruction publique*, qui stipule qu'une commission scolaire désirant démolir un immeuble doit obtenir l'autorisation du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT l'analyse faite à la séance de travail du 20 mars 2012 et l'aval reçu;

Il est proposé par monsieur Michel Landry et appuyé par madame Marie Claude Noiseux :

DE demander officiellement au MELS l'autorisation de démolir le bâtiment situé au 112, rue John à Cowansville;

D'annuler la résolution de vente antérieure soit : la résolution # 13C1011-095 du 25 janvier 2011 ;

DE mettre fin au bail du locataire actuel tel que prévu au contrat;

DE réaménager la cour de l'école Sainte-Thérèse de façon appropriée pour les élèves.

Adopté à l'unanimité.

9. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

14CC1112-127

9.1 SECTEUR RUE LAVIGNE : CLARIFICATION

CONSIDÉRANT la résolution # 13CC1011-07 adoptée lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires le 14 décembre 2010;

CONSIDÉRANT la résolution # 02CC9900-117 adoptée lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires le 25 janvier 2000;

CONSIDÉRANT la demande, au Conseil, des résidents de cette rue;

CONSIDÉRANT le prolongement de la rue Lavigne jusqu'à la rue Maheu;

CONSIDÉRANT les travaux du Comité permanent de soutien à la mission éducative, les recommandations faites et l'analyse par le Conseil des commissaires;

Il est proposé par monsieur Donald Tétreault et appuyé par monsieur Pierre Lavoie :

DE clarifier la description du bassin de l'école Eurêka.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-128

9.2 a) FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE – HORS SECTEUR

CONSIDÉRANT la politique relative à l'admissibilité et l'utilisation du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires doit déterminer un montant pour les frais du transport scolaire des élèves hors secteur conformément à cette politique;

Il est proposé par madame Jacqueline Richard Lemoine et appuyé par madame France Choinière :

DE maintenir à 250 \$ les frais du transport scolaire pour 2012-2013 des élèves hors secteur conformément à l'encadrement stipulé dans la politique relative à l'admissibilité et l'utilisation du transport scolaire.

OUI : 16

NON : 2

ABSTENTION : 0

Adopté à la majorité.

14CC1112-129

9.2 b) **RAPPEL DE LA PROPOSITION DE DÉPÔT # 14CC1112-094 DU 31 JANVIER 2012**

Il est proposé par monsieur Guy Gaudord et appuyé par monsieur Patrick Carrier :

DE rappeler la proposition de dépôt.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-130

9.2 c) **RETRAIT DE LA PROPOSITION**

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par monsieur Guy Gaudord :

DE retirer la proposition de dépôt.

Adopté à l'unanimité.

10. DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Aucun sujet.

11. PAROLE AUX COMMISSAIRES PARENTS

Monsieur Claude Nadeau informe le Conseil de la nomination de monsieur Danny Aubin à titre de président du Comité de parents. Il informe aussi de la démission de madame Bernadette Swennen du Comité de transport.

Il rappelle la tenue de la rencontre conjointe le 12 avril prochain.

Monsieur Danny Aubin informe le Conseil que le Comité de parents se rencontrera jeudi prochain.

Il informe le Conseil du congrès du Comité de parents qui se tiendra les 1^{er} et 2 juin prochain.

12. PAROLE AUX COMMISSAIRES ÉLUS

Madame Jeannine Barsalou a assisté, le 19 mars dernier, à l'école Jean-Jacques-Bertrand, à une pièce de théâtre portant sur l'intimidation. Des activités de sensibilisation ont eu lieu en marge de cette activité.

Monsieur Danny Lamoureux a assisté au Colloque sur la lecture de 0-5 ans. Il souligne la synergie entre les partenaires ainsi que le désir de voir et participer à la réussite des élèves

13. RAPPORT DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Guy Vincent tient à remercier monsieur Jean Gratton d'avoir réussi à attirer madame Pascale Bussière à titre de porte-parole du Colloque sur la lecture.

